

TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR)

Évaluation externe du projet

« Renforcement des capacités des acteurs locaux et de la société civile pour l'accueil des personnes déplacées internes (PDI), des demandeurs d'asile et des réfugiés au Cameroun

»

Ra.Cap. PDI/Réfugiés Cameroun

Version française

Beneficiario / Bénéficiaire	Movimento Sviluppo e Pace – ETS (MSP)
Paese / Pays	Camerun – Regione dell'Ovest / Cameroun – Région de l'Ouest
Località principali / Localités	Bafoussam, Bafang, Bandjoun
Durata del progetto / Durée	36 mesi / 36 mois + 9 mois de prolongation
Budget complessivo / Budget total	€ 1.200.000
Finanziamento Ministero-DLCI	€ 1.080.000
Prima fase della valutazione / 1ère phase	Prima settimana di novembre 2026, indicativamente 2–6 novembre 2026, da confermare / Première semaine de novembre 2026, à titre indicatif du 2 au 6 novembre 2026, à confirmer
Budget indicativo dell'incarico / Budget indicatif	Fino a € 6.000 secondo il budget di progetto / Jusqu'à 6 000 € selon le budget du projet

Document élaboré sur la base de la proposition de projet, du tableau des indicateurs, des TdR opérationnels déjà adoptés dans le cadre du projet et du budget / chronogramme révisé.

TERMES DE RÉFÉRENCE

1. Contexte et cadre de l'intervention

Le projet, porté par Movimento Sviluppo e Pace – ETS (MSP) dans le cadre de l'Appel RELINT 2024, est mis en œuvre dans la Région de l'Ouest du Cameroun. Il vise à améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes déplacées internes, demandeurs d'asile et réfugiés, avec une attention particulière portée aux femmes et aux enfants en situation de vulnérabilité. Son objectif spécifique est de promouvoir l'accès aux services de base et l'autonomie des personnes déplacées et réfugiées dans l'Ouest du Cameroun, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux et de la société civile.

Le projet s'articule autour de trois résultats principaux :

- R1 – prise en charge, formation et assistance sociale de 150 femmes déplacées et réfugiées, avec accompagnement vers l'autonomie et la réinsertion socio-économique ;
- R2 – scolarisation, assistance humanitaire et accompagnement psychosocial de 400 enfants déplacés et réfugiés âgés de 12 à 17 ans ;
- R3 – réduction des risques de déplacement, d'exode et de migration à travers la sensibilisation, la formation, le plaidoyer et le renforcement de la coordination entre acteurs du territoire.

Le système de gestion du projet comprend un suivi orienté vers les résultats (ROM), des rapports mensuels, des visites périodiques, une collecte de données à travers les outils MSP/KoboToolbox et des réunions de coordination. La proposition prévoit également une évaluation externe intermédiaire et une évaluation finale, confiées à un acteur indépendant sélectionné selon des critères transparents.

2. Finalité de l'évaluation externe

L'évaluation externe a une fonction indépendante d'apprentissage, de redevabilité et d'amélioration de la qualité de la mise en œuvre. Elle devra apprécier l'état d'avancement du projet, la cohérence entre besoins, activités, résultats et indicateurs, la qualité des services et des mécanismes de prise en charge, et formuler des recommandations opérationnelles réalistes pour la suite du projet.

La première phase de l'évaluation aura lieu pendant la première semaine de novembre 2026 et constituera le principal temps de collecte de données sur le terrain pour l'évaluation intermédiaire. Les dates sont fixées à titre indicatif du 2 au 6 novembre 2026 et seront confirmées avec l'évaluateur/trice sélectionné/e.

3. Objectifs spécifiques de l'évaluation

- Apprécier la pertinence de l'intervention au regard des besoins actuels des femmes et des enfants déplacés/réfugiés et du contexte de la Région de l'Ouest.
- Vérifier le niveau de mise en œuvre des activités et les progrès vers les indicateurs et cibles du projet.
- Analyser l'efficacité des mécanismes d'identification, de prise en charge, d'orientation, de référencement et de suivi des bénéficiaires.
- Apprécier la qualité de l'articulation entre assistance humanitaire, formation professionnelle, scolarisation, accompagnement psychosocial, assistance administrative/juridique et accès aux services de base.
- Examiner le fonctionnement du partenariat, des mécanismes de coordination et de l'implication des administrations et acteurs locaux.
- Analyser l'efficacité organisationnelle et de gestion, y compris la qualité du système de suivi et de collecte des données.
- Apprécier de manière prospective la durabilité des résultats et la capacité du projet à consolider les services, compétences et réseaux locaux au-delà du financement.
- Identifier les difficultés, effets inattendus, bonnes pratiques et leçons apprises et formuler des recommandations prioritaires, réalistes et assorties d'un horizon temporel.

4. Critères et questions d'évaluation

L'évaluation s'appuiera, en les adaptant à la nature et au niveau d'avancement du projet, sur les critères du CAD-OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience et durabilité. Les effets et l'impact seront examinés sous l'angle des signaux émergents et de la plausibilité de la chaîne de changement, sans attribution prématurée.

Critère	Questions clés
Pertinence	Dans quelle mesure l'intervention répond-elle aux besoins réels et actualisés des femmes et enfants déplacés/réfugiés ? Les critères de vulnérabilité et de sélection sont-ils adéquats, transparents et appliqués de manière cohérente ?
Cohérence	Les composantes accueil, formation, scolarisation, protection, soutien psychosocial, accès aux droits et sensibilisation sont-elles cohérentes entre elles et avec les services publics et autres initiatives existantes ?
Efficacité	Les activités produisent-elles les résultats attendus ? Quels progrès sont observables pour R1, R2 et R3 ? Quels facteurs favorisent ou freinent l'atteinte des cibles ?
Efficience	Les ressources humaines, organisationnelles et financières sont-elles mobilisées de manière adéquate au regard des résultats ? La coordination MSP–partenaires limite-t-elle les doublons et retards ?
Qualité et protection	Les services garantissent-ils dignité, sécurité, confidentialité, non-discrimination, participation informée et mécanismes de référencement appropriés, notamment pour les enfants et les femmes vulnérables ?
Suivi et données	Le système de suivi produit-il des données fiables, désagrégées et utiles à la gestion ? Les fiches de suivi, registres, KoboToolbox et sources administratives permettent-ils de retracer correctement les parcours ?
Partenariat et gouvernance	Les rôles de MSP, AFE, établissements scolaires, acteurs religieux, BUNEC, UNHCR, administrations locales et professionnels sont-ils clairs et fonctionnels ? Les réunions de coordination débouchent-elles sur des décisions et suivis vérifiables ?
Durabilité	Quels services, compétences, procédures et réseaux peuvent être maintenus ou institutionnalisés ? Quelles conditions doivent être renforcées pendant la deuxième partie du projet ?

5. Périmètre de l'évaluation

L'évaluation couvrira la période allant du démarrage opérationnel du projet jusqu'à la mission de novembre 2026 et portera au minimum sur:

- les activités réalisées à Bafoussam, Bafang et Bandjoun ;
- les services et parcours destinés aux femmes déplacées et réfugiées (R1) ;
- la scolarisation, l'accueil et l'accompagnement psychosocial des enfants (R2) ;
- les activités de sensibilisation, formation, plaidoyer et coordination (R3) ;
- les mécanismes de sélection, enregistrement, orientation et référencement des bénéficiaires ;
- le système de suivi, les outils de collecte des données, les registres et les preuves documentaires ;
- la coopération entre MSP, partenaires, établissements scolaires, organisations de la société civile, services publics et autres parties prenantes pertinentes.

6. Indicateurs et dimensions minimales à vérifier

L'évaluateur/trice devra vérifier la cohérence entre les données d'avancement et les sources de vérification disponibles. L'analyse prendra au minimum en compte les indicateurs suivants:

Dimension	Référence minimale à vérifier
Accès aux services	Nombre de migrants, PDI, réfugiés et demandeurs d'asile ayant eu accès à des services de protection, socio-sanitaires et de bien-être : cible 600.
Femmes – R1	150 femmes PDI/réfugiées prises en charge pour l'accueil, la formation professionnelle et l'assistance humanitaire/sociale ; vérification des parcours individuels et de la continuité du suivi.
Enfants – R2	400 enfants de 12 à 17 ans accueillis/scolarisés et accompagnés ; vérification du maintien scolaire, du soutien psychosocial et de l'accès aux services.
Formation	Nombre total de personnes formées : cible 380, comprenant femmes, agents publics et professionnels selon la table des indicateurs.
Agents publics	120 agents gouvernementaux/locaux formés.
État civil	Nombre d'enregistrements d'état civil effectués : cible 600.
OSC	11 organisations de la société civile formées à la protection de l'enfance ou à d'autres thématiques pertinentes.
Sensibilisation	Bénéficiaires finaux des sessions d'information sur les risques de migration irrégulière et sur d'autres thématiques : cible finale 30 000 pour chacune des deux catégories de sessions/campagnes prévues.
Eau	3 structures/points d'accès à l'eau potable et 600 personnes ayant accès à l'eau potable.
Gouvernance	Implication progressive des acteurs locaux et nationaux dans la gestion de l'accueil et qualité documentée des réunions de coordination et de suivi.

7. Approche méthodologique requise

L'évaluateur/trice proposera une méthodologie indépendante, proportionnée et participative, reposant sur la triangulation des sources. Elle combinera analyse documentaire, données quantitatives et collecte qualitative sur le terrain.

- Revue documentaire: proposition de projet et cadre logique, table des indicateurs, chronogramme et variantes, rapports mensuels, procès-verbaux, TdR des activités, registres, listes de présence, outils de suivi individuel, données KoboToolbox et documentation administrative et photographique pertinente.
- Entretiens semi-structurés avec MSP Italie et Cameroun, coordination du projet, partenaires locaux, responsables des structures, professionnels, administrations/services publics et parties prenantes clés.
- Groupes de discussion ou entretiens individuels avec des bénéficiaires adultes, dans le respect de la sécurité, du consentement et de la confidentialité.
- Pour les enfants: recours prioritaire aux preuves documentaires, à l'observation des services et aux entretiens avec les adultes responsables; implication directe des mineurs uniquement si strictement nécessaire et sous réserve de procédures de safeguarding, consentement/assentiment et autorisations pertinentes.
- Visites des principaux sites d'activité et observation directe de la qualité et de l'accessibilité des services.
- Contrôle par sondage des dossiers/registres et rapprochement avec les données agrégées déclarées.
- Restitution préliminaire à l'équipe à la fin de la mission de terrain afin de valider les faits et clarifier les éventuelles incohérences, tout en préservant l'indépendance du jugement évaluatif.

8. Phases de la mission et calendrier indicatif

Phase	Calendrier	Contenu
Phase 0 – Démarrage et inception	Dans les 7–10 jours suivant la signature du contrat	Réunion de lancement ; réception des documents ; affinement des questions ; méthodologie ; échantillonnage ; agenda de mission ; matrice d'évaluation.
Phase 1 – Mission de terrain	Première semaine de novembre 2026 (à titre indicatif du 2 au 6 novembre, à confirmer)	Visites à Bafoussam, Bafang et Bandjoun ; entretiens ; observations ; vérification documentaire et des données ; éventuels focus groups ; débriefing final.
Phase 2 – Analyse et rapport provisoire	Dans les 15 jours suivant la mission	Analyse triangulée ; appréciations motivées par critère ; constats, difficultés, bonnes pratiques et recommandations ; remise du draft.
Phase 3 – Finalisation	Dans les 7 jours suivant la réception des commentaires de MSP	Examen des commentaires factuels ; finalisation du rapport et de la matrice des recommandations ; remise des annexes méthodologiques.

9. Livrables attendus

- Note d'inception (5 pages maximum hors annexes) avec méthodologie, matrice d'évaluation, outils, échantillonnage et agenda de mission.
- Bref débriefing oral à la fin de la mission de novembre 2026, avec constats préliminaires et points à approfondir.
- Rapport provisoire d'évaluation intermédiaire, indicativement 15–20 pages hors annexes.
- Rapport final d'évaluation intermédiaire comprenant résumé exécutif, méthodologie, constats, conclusions et recommandations prioritaires.
- Matrice des recommandations avec niveau de priorité (élevée/moyenne/faible), acteur responsable suggéré et horizon de mise en œuvre.
- Annexes : liste des personnes/structures consultées, outils utilisés, agenda, matrice d'évaluation, sources documentaires et, le cas échéant, tableaux synthétiques des données vérifiées.

10. Structure minimale du rapport

- Résumé exécutif
- Contexte et objet de l'évaluation
- Méthodologie, limites et mesures d'atténuation
- Analyse par critère et par résultat R1–R2–R3
- Analyse du système de suivi et de la qualité des données
- Dimensions transversales : genre, vulnérabilité, protection, non-discrimination et safeguarding
- Conclusions
- Recommandations prioritaires et opérationnelles
- Annexes méthodologiques et documentaires

11. Principes éthiques, protection et confidentialité

Compte tenu de la présence de personnes déplacées et réfugiées, de femmes vulnérables et d'enfants, la mission devra appliquer strictement les principes de do no harm, dignité, confidentialité, minimisation des données, consentement éclairé, non-discrimination et protection contre toute forme d'exploitation ou d'abus. Aucune donnée personnelle permettant l'identification

ne devra figurer dans le rapport sans nécessité et base autorisée. L'évaluateur/trice devra respecter les procédures de safeguarding de MSP et des structures partenaires et signaler sans délai tout risque de protection observé selon les canaux convenus.

12. Profil requis de l'évaluateur/trice

- Diplôme universitaire de niveau master ou équivalent en coopération internationale, sciences sociales, psychologie, politiques publiques, évaluation, droits humains, migrations, protection ou domaine pertinent.
- Au moins 5 ans d'expérience documentée en suivi-évaluation de projets de coopération, développement ou réponse humanitaire.
- Expérience concrète concernant les populations déplacées/réfugiées, la protection, l'éducation, les services sociaux ou l'accès aux droits; une expérience au Cameroun ou en Afrique centrale constitue un atout.
- Maîtrise des méthodes quantitatives et qualitatives, de la triangulation, de l'analyse d'indicateurs et de la qualité des données.
- Excellente maîtrise professionnelle du français, de l'anglais et de l'italien. La capacité à rédiger le rapport au moins en français est requise ; la production d'un résumé exécutif bilingue français/anglais est souhaitable.
- Indépendance vis-à-vis des organismes directement impliqués dans la mise en œuvre et absence de conflit d'intérêts.

13. Coordination de la mission et accès aux informations

L'évaluateur/trice travaillera en pleine indépendance technique. MSP facilitera l'accès à la documentation, aux structures et aux interlocuteurs pertinents, dans le respect des exigences de protection et de sécurité. La coordination opérationnelle de l'agenda sera assurée par l'équipe projet MSP au Cameroun, en lien avec MSP Italie. Les commentaires de MSP sur le rapport provisoire porteront sur la vérification factuelle et ne devront pas compromettre l'indépendance des conclusions et recommandations.

14. Budget, offre financière et conditions

L'offre financière devra préciser l'honoraire professionnel, le nombre de jours prévus et tout coût accessoire inclus. Le régime fiscal, les modalités de paiement et l'éventuelle prise en charge des frais logistiques seront précisés dans la lettre/contrat de mission, conformément au budget approuvé et aux procédures applicables.

15. Dossier de candidature et critères de sélection

Le dossier comprendra : CV actualisé ; courte proposition technique/méthodologique (4 pages maximum) ; calendrier de travail ; proposition financière ; déclaration d'absence de conflit d'intérêts ; références ou exemples de missions comparables.

Critère	Pondération indicative
Qualité et pertinence de la méthodologie	40 %
Expérience professionnelle et sectorielle	30 %
Connaissance du contexte et compétences linguistiques	15 %
Adéquation du plan de travail et disponibilité la première semaine de novembre 2026	10 %
Cohérence de l'offre financière	5 %

Les candidatures, accompagnées de l'ensemble de la documentation requise, devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse selezione@msptorino.org au plus tard le 12 octobre 2026 à 18h00 (heure italienne).

16. Documentation de référence

- Proposition de projet – Modèle B, Appel RELINT 2024.
- Modèle B1 – Tableau des indicateurs du projet.
- Budget et chronogramme, y compris la version remaniée/variante.
- TdR, rapports, procès-verbaux, registres, fiches de suivi et documentation des activités réalisées.

- Données du système de suivi MSP/KoboToolbox et toute autre source administrative pertinente.